

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

Classes de 5° - 4° - 3°

Année scolaire 2019 – 2020 (du 02/09/19 au 03/07/20)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	68,00 €	126,00 €	144,00 €	162,00 €	371,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	74,00 €	132,00 €	150,00 €	168,00 €	377,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	80,00 €	138,00 €	156,00 €	174,00 €	383,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	86,00 €	144,00 €	162,00 €	180,00 €	389,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	92,00 €	150,00 €	168,00 €	186,00 €	395,00 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €
ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.
LOCATION CASIER : 3,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
 (pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique